

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION
DU DOSSIER DE LA DEMANDE D'ATTESTATION
DE VOCATION NON AGRICOLE

1. Demande type (à télécharger sur le site) ;
2. Un document établissant le lien juridique entre la propriété et le demandeur, notamment un compromis de vente établi entre le propriétaire et le demandeur ;
3. Une note sur la faisabilité technique et économique du projet ;
4. En cas de société, un dossier composé des statuts, d'un extrait du registre de commerce, du procès-verbal de la dernière réunion de l'assemblée générale, et le cas échéant, le procès-verbal du dernier conseil d'administration ;
5. Un certificat foncier relatif à la propriété en question ou le titre d'origine de propriété pour les immeubles non immatriculés ;
6. Une copie de l'acte de vente ou le compromis de vente ;
7. Un plan cadastral ou un plan de situation avec coordonnées Lambert, délimitant la parcelle, objet de la demande ;
8. Une copie signée des plans architecturaux faisant apparaître la consistance détaillée du terrain et précisant la superficie des parties qui seront occupées par des bâtiments, ainsi que la destination de la partie du terrain concerné par la demande d'attestation (un plan d'utilisation du sol justifiant la superficie objet de la demande) ;
9. Engagement de l'investisseur dûment signé et légalisé, relatif à la réalisation du projet dans un délai déterminé.

N.B : Toutes ces pièces devront être fournies en 11 exemplaires (02 originaux + 09 copies) + CD.